



Discours des vœux consultable en intégralité sur le site internet de la Mairie www.la-chapelle-glain.fr

Les vœux du Maire et de la Municipalité ont eu lieu le dimanche 19 janvier.

Sommaire

-  Vie Municipale.....3
-  Vie Locale.....4
-  Vie Intercommunale....5
-  Infos Diverses.....6
-  Vie associative.....7
-  Etat Civil.....8

Mairie de La Chapelle Glain

4 rue du Flavier
 Tel : 02.40.55.52.23 – Fax : 02.40.55.40.60
 comunelachapelleglain@wanadoo.fr
 www.la-chapelle-glain.fr



Agence Postale

4 rue du Flavier
 Tel : 02.40.55.52.23
 Levée du courrier 15h en semaine et
 9h le samedi

Horaires d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale :
 Lundi, Mercredi, Jeudi de 9h à 12h
 Mardi et Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h

.....

Mentions légales :
 Bulletin municipal de La Chapelle Glain,
 imprimé en 460 exemplaires
 Directeur de la publication : M. le Maire, Matthieu HAMARD
 Dépôt légal en cours - Imprimerie J.BLIN Pouancé

Chères Glainoises, Chers Glainois,

En ce début d'année, toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2025.

Bien que la conjoncture ne soit pas très favorable, nous souhaitons avancer sur des projets ambitieux comme le centre technique municipal couplé à un local associatif et l'aménagement de la rue de l'école. Bien sûr, ces projets ne verront le jour que si nous parvenons à trouver, auprès de l'Etat, de la Région, du Département et de la Com-Com, les subventions indispensables à leur réalisation.

Quoi qu'il en soit, nous allons faire de notre mieux pour continuer à vous apporter les meilleurs services à notre échelle et répondre à vos préoccupations. Nous comptons, comme les années passées, sur la participation de chacun et des associations pour animer et faire vivre notre territoire rural.

Au nom de l'ensemble des élus, du personnel communal et à titre personnel, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2025.

*Matthieu HAMARD,
Le Maire*

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2024

- **Désignation des référents déontologues** : Le Conseil Municipal désigne en qualité de référents déontologues les membres de la liste constituée par l'AMF 44.
- **Rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau potable** : Le Conseil Municipal prend acte du rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable en 2023 établi par Atlantic 'Eau.
- **Tarifs eau-assainissement 2025** : le Conseil Municipal maintient les tarifs eau-assainissement pour 2025 suivants : part fixe communale : 29 € par semestre et prix au m³ d'eau facturée : 2,05 €.
- **Taxe foncière sur les propriétés bâties** : le Conseil Municipal décide d'instaurer l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des immeubles situés dans les zones France ruralités revitalisation mentionnées aux II et III de l'article 44 quinquies A du code général des impôts et rattachés à un établissement remplissant les conditions pour bénéficier de l'exonération de la cotisation foncière des entreprises prévue à l'article 1466 G du code général des impôts.
- **Etude de faisabilité aménagement rue de l'école et du carrefour sud** : le Conseil Municipal décide de lancer une étude de faisabilité pour l'aménagement de la rue de l'école et du carrefour sud et accepte le devis du cabinet d'ingénierie 2LM qui s'élève à 4 300 € H.T. et 5 160,00 € T.T.C. pour cette étude (levé topographique sur un linéaire de 350 ml et d'un carrefour giratoire existant et réalisation d'une phase étude de faisabilité comprenant le traitement des données initiales et l'étude de 2 scénarios d'aménagements envisageables).
- **Vote d'une subvention communale au Comité Associatif Glainois** : le Conseil Municipal vote une subvention communale de 470 € au CAG.

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 OCTOBRE 2024

- **Location logement communal au 8 Lotissement des Jonquilles** : le Conseil Municipal décide de mettre en location le logement communal au 8 lot des Jonquilles à compter du 1^{er} novembre 2024, fixe le montant mensuel du loyer à 560 €.
- **Renouvellement du contrat de location du matériel informatique avec Berger Levrault** : le contrat de location des postes informatiques du secrétariat avec Berger Levrault arrivant à échéance en janvier 2025, le Conseil Municipal accepte la proposition commerciale Berger Levrault pour le renouvellement de la location du matériel informatique pour un montant mensuel de 144,71 € H.T. et 173,65 € T.T.C. avec la société Corhofi pour une durée de 48 mois à compter de janvier 2025.
- **Salle communale « foyer des jeunes » location aux entreprises communales** : le Conseil Municipal décide de mettre à disposition des entreprises communales, pour des réunions (20 personnes maximum) la salle communale « foyer des jeunes ». Location 40 €.
- **Entretien chemin pédestre au Bois-Jumel** : le Conseil Municipal accepte le devis d'ACPM de Châteaubriant s'élevant à 1 336,60 € pour des travaux d'entretien du chemin pédestre du Bois-Jumel.
- **Assistance technique Véolia (curage, ITV et tests à la fumée)** : Dans le cadre de la convention d'assistance technique, Véolia va réaliser rue du Prieuré un curage et une inspection du réseau d'assainissement sur 200 ml ainsi que des tests à la fumée.

- **Protection sociale complémentaire - conventions de participation pour la couverture du risque prévoyance des agents** : le Conseil Municipal, décide d'adhérer à la convention de participation pour la couverture du risque prévoyance et au contrat collectif à adhésion obligatoire afférent au bénéfice de l'ensemble des agents de la commune, souscrit à la garantie de base à adhésion obligatoire à hauteur de 95 % du revenu net des agents en cas d'incapacité temporaire de travail ou d'invalidité à effet du 1^{er} janvier 2025, participe financièrement à la cotisation des agents à hauteur de 50 % de la cotisation acquittée par les agents au titre du régime de base à adhésion obligatoire.
- **Redevance d'occupation du domaine public télécommunications** : le Conseil Municipal fixe au tarif maximum le montant des redevances d'occupation du domaine public routier dues par les opérateurs de télécommunications, revalorise chaque année ces montants en fonction de la moyenne des quatre dernières valeurs trimestrielles de l'index général relatif aux travaux publics, inscrit annuellement la recette au compte 70323.
- **Renouvellement contrat de location et maintenance photocopieur** : le Conseil Municipal renouvelle avec la Sté SIGMA informatique le contrat de location et maintenance pour le photocopieur du secrétariat de la mairie à savoir location mensuelle d'un copieur numérique multifonction couleur Olivetti 255MF 25 pages par minute pour un montant mensuel H.T. de 125,58 € sur 21 trimestres (photocopieur et contrat copie) avec contrat de maintenance du photocopieur pour une durée de 5 ans.
- **Zone artisanale - réactualisation du prix de vente du terrain** : le Conseil Municipal fixe à 5 € T.T.C. au m² le prix du terrain en zone artisanale du lotissement des Jonquilles.
- **Fixation des contre-valeurs au titre des redevances pour la performance des systèmes d'assainissement collectif** : le Conseil Municipal fixe pour l'année 2025 le montant de la contre-valeur de la redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif devant être répercutée sur chaque usager du service public d'assainissement collectif sous la forme d'un supplément au prix du mètre cube d'eau vendu à Véolia Eau à 0.084 € HT/m³.

VIE LOCALE



CIS de Saint-Julien de Vouvantes

A ce jour, le centre de secours compte 23 sapeurs-pompiers :

2 officiers, 8 sous-officiers, 6 caporaux chefs, 4 sapeurs 1^{er} classe et 3 sapeurs 2^{ème} classe.

En ce qui concerne l'activité opérationnelle de l'année 2024, nous avons réalisé 165 interventions soit 13 interventions de moins par rapport à 2023 (-8%) :

97 secours aux personnes (-3 par rapport à 2023), 23 accidents voie publique (-3), 16 incendies (-15) et 29 opérations diverses (+8).

Nous remarquons une baisse des incendies expliquées par la météo de l'été 2024 et une hausse des opérations diverses dû aux épisodes d'inondations.

Nous sommes intervenus 33 fois à Saint Julien de Vouvantes, 32 sur la commune de la Chapelle Glain, 19 à Erbray, 16 à Juigné des Moutiers, 16 au Petit Auverné, et 49 fois sur 12 autres communes.

TU SOUHAITES REJOINDRE LES SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES ?

- ✓ Tu as au moins 16 ans
- ✓ Tu habites à moins de 6 minutes d'un centre de secours
- ✓ Tu es en bonne santé et as une bonne condition physique
- ✓ Tu es disponible pour te former et participer aux permanences opérationnelles
- ✓ Tu résides en France légalement, jouis de tes droits civiques et ne fais pas l'objet d'une condamnation incompatible avec la fonction de sapeur-pompier

TENTE TA CHANCE et POSTULE en ligne sur le site du SDIS 44 rubrique « Nous rejoindre ».



Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

Mardi : 15h - 17h

Mercredi (hors vacances scolaires) : 10h - 12h

Samedi : 10h - 11h15

Un atelier « **Tout petit je lis** » sera organisé le **26 mars 2025** pour les 0-3 ans.



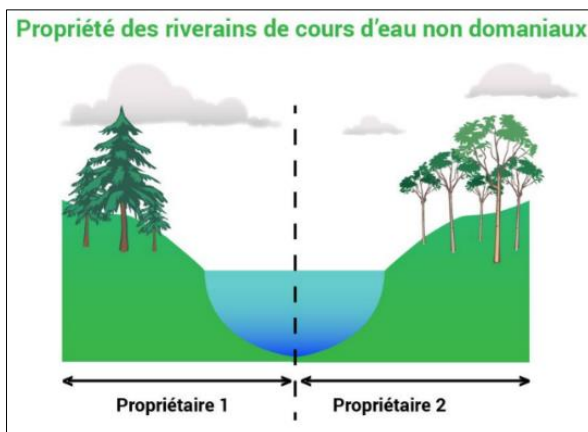
Syndicat
CHÈRE DON ISAC

L'entretien des Cours d'eau pour préserver notre environnement

Les cours d'eau qui traversent nos communes sont des éléments précieux pour notre environnement et notre qualité de vie. Leur entretien peut toutefois être nécessaire pour prévenir les inondations, protéger la biodiversité et maintenir un écosystème équilibré. Le Syndicat des bassins versants Chère Don Isac propose ces quelques bonnes pratiques pour en prendre soin, tout en respectant la législation et l'écosystème.

Qui est responsable des cours d'eau ?

Tous les cours d'eau non domaniaux et non cadastrés appartiennent pour moitié aux propriétaires de chaque rive. Cela inclut l'entretien régulier des berges et du lit pour garantir l'écoulement normal de l'eau. Cependant, il est essentiel de noter que toute intervention doit respecter les réglementations locales et environnementales (article L215-14 du Code de l'Environnement).



Gérer les embâcles pour éviter les problèmes

Les embâcles naturels, tels que les branches ou troncs obstruant le cours d'eau, ne sont problématiques que lorsqu'ils entravent totalement le lit ou mettent en danger des ouvrages d'art.

Dans ces cas-là, leur enlèvement peut être nécessaire.

Toutefois, ce nettoyage doit être fait avec précaution : il ne s'agit pas de modifier le lit du cours d'eau ou d'altérer ses habitats, mais bien de restaurer un écoulement fluide ou d'éviter un danger potentiel.

Parfois, il suffit juste de stabiliser l'embâcle dans le cours d'eau tout en laissant un passage pour l'eau, cela permet d'obtenir de nouveaux habitats favorisant ainsi la biodiversité.

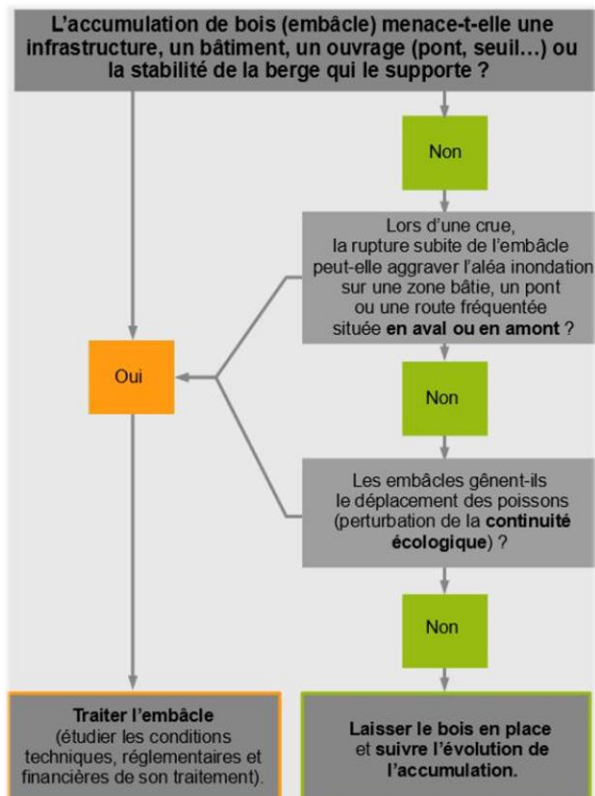
Retrouvez nos fiches pratiques sur les la gestion des fossés, de la ripisylve, des embâcles et des mares, sur le site Internet cheredonisac.fr et en copie de ce courriel :

https://cheredonisac.fr/wp-content/uploads/2024/01/SCDI_fiche_pratique_1_RIPISYLVE.pdf

https://cheredonisac.fr/wp-content/uploads/2024/01/SCDI_fiche_pratique_2_EMBACLES.pdf

https://cheredonisac.fr/wp-content/uploads/2024/01/SCDI_fiche_pratique_3_FOSSES.pdf

<https://cheredonisac.fr/wp-content/uploads/2024/05/Fiche-pratique-mare-3.pdf>



L'OPERATION TOUTES POMPES DEHORS 2025

N'AURA PAS LIEU... MALHEUREUSEMENT !

Depuis de nombreuses années, le **RELAIS ATLANTIQUE**, émanation du groupe **EMMAÛS**, reçoit chaque année, des chaussures usagées collectées par les milliers de bénévoles à l'entrée du printemps. Le **RELAIS ATLANTIQUE** a la charge de revendre ces tonnes de chaussures usagées et la somme d'argent collectée est reversée à **ASSOCIATION ONCO PLEIN AIR** afin que cette association puisse organiser un séjour d'été d'une semaine pour une trentaine d'enfants et d'adolescents malades du cancer et suivis au CHU de Nantes ou d'Angers : **23 016€** en 2024 !

Depuis quelques mois, les entrepôts du **RELAIS ATLANTIQUE** débordent de tissus ou de chaussures usagées.

Il se trouve que, depuis l'été dernier, la chaîne de collecte est engorgée par des tissus de piètre qualité. La crise est internationale : les trieurs ne trouvent plus suffisamment de débouchés pour nos habits qui vieillissent trop vite.

L'association s'est donc adressée à ses donateurs sur les réseaux sociaux. Elle leur demande de reporter les dons, le temps que la situation s'améliore.

En conséquence, cette crise de la surconsommation ne permettra pas au partenaire historique de l'**AOPA** qu'est le **RELAIS ATLANTIQUE** de lancer l'Opération Toutes Pompes Dehors 2026.

Vous pouvez cependant aider l'association **AOPA** en faisant un don directement sur le site web <https://www.aopa-nantes.fr/> : **MERCI** d'avance pour ces jeunes pour qui ce séjour est si important !

La FNATH est une association qui défend et accompagne les personnes accidentées de la vie, pour faciliter leur accès aux droits dans le domaine des accidents du travail, des maladies professionnelles, mais aussi de toute maladie et handicap.

SECTION DE CHATEAUBRIANT

PERMANENCE JURIDIQUE MENSUELLE

Tous les deuxièmes lundis de chaque mois
De 9H00 à 10H00
Salle Ernest Bréant (près de la mairie)
3 Pl. Ernest Breant

Contacts : Jean-Michel RINFRAY 06 38 86 42 95
Marie-Paule SECHET 06 37 80 19 02

Mail : chateaubriant@fnath5629.org

Ou sur : <https://www.fnath.org>

CLIC du Pays de Châteaubriant

Le CLIC du Pays de Châteaubriant est un Centre Local d'Information et de Coordination.

❖ - Le CLIC intervient auprès des personnes âgées de plus de 60 ans.
Les missions :

- Informer sur les droits, les prestations et les services,
- Réaliser des évaluations des besoins à domicile afin d'apporter une réponse adaptée à la situation, assurer l'accompagnement, la coordination et le suivi (maintien à domicile, hébergement, aides financières, etc...).

❖ - Le CLIC intervient également auprès des personnes en situation de handicap sans condition d'âge.

Elle a pour mission :

- Informer et conseiller sur les droits, les services,
- Aider à compléter les dossiers de demande auprès de la MDPH.

Le CLIC intervient sur la Communauté de Communes de Châteaubriant-Derval et la Communauté de Communes de Nozay. L'accueil est personnalisé et gratuit, sur rendez-vous.

N'hésitez pas à nous contacter :

CLIC du Pays de Châteaubriant
10A rue d'Ancenis
44110 CHATEAUBRIANT
Tél : 02.28.04.05.85 - Mail : clicdupaysdechateaubriant@wanadoo.fr



DECHETTERIES INTERCO (horaires d'hiver)

PERIODE HIVERNALE (horaires d'hiver du 27 octobre au 29 mars)

	Chateaubriant	Soudan	Petit Auverné	Rougé
Lundi	14h-17h		14h-17h	9h-12h
Mardi	14h-17h			
Mercredi	14h-17h	14h-17h	9h-12h	14h-17h
Jedi	14h-17h			
Vendredi	14h-17h		14h-17h	
Samedi	9h-12h	14h-18h	9h-12h	14h-18h



ZOOM SUR LA PLUVIOMETRIE 2024

ANNÉE	2020	2021	2022	2023	2024
MOYENNE DE LA PLUVIOMETRIE/LA CHAPELLE GLAIN	898	785.5	737	948.25	1156

VIE ASSOCIATIVE

APEL : plats à emporter

APEL ÉCOLE NOTRE DAME DU SACRÉ CŒUR
LA CHAPELLE GLAIN

SAMEDI 29 MARS 2025

Plats à emporter

À retirer à l'école Notre Dame du Sacré Cœur entre 10 heures et 12 heures

ADULTES : 15 €

- Rougaille saucisse / Riz créole / Beurre / Fromage
- Parmentier de canard / Salade / Beurre / Fromage
- Tarte Amandine / Eclair au chocolat / Kouign amann

ENFANTS : 7€

- Lasagne
- Parmentier de canard
- Mini brownie Brossard
- Compote Pom'potes

La Pile d'Assiettes Bar Restaurant Traiteur
2 rue de la Chesnaie 44520 ISSÉ
02 40 55 13 42

MAISON ETIENNE
les kouign amann du 44
17, rue Principale 44670 La Chapelle Glain
Tél. 02 40 55 43 22

Vous souhaitez des tickets, n'hésitez pas à contacter Lucie GOUSSEAU au 07.60.66.07.80

CAVUSG : plats à emporter

Samedi 22 Février 2025

PLAT à EMPORTER

Organisation CAVUSG FOOTBALL

Plat à venir récupérer de 10h à 13h à la Salle Polyvalente de La Chapelle Glain

N° 0000

- Choucroute + Fromage 15€
- Chou à la crème ou Kouign amann
- Tartiflette + Fromage 15€ **1 kir offert**
- Chou à la crème ou Kouign amann
- Bouteille de bière 33 cl 3€ x _____
- Bouteille de bière 75 cl 5€ x _____

Aménagement extérieur encoffré
0677166623
bf944@gmail.com
44670 LA CHAPELLE GLAIN
BOURDEL DYLAN
Bijoux et plus 17 rue Principale 44670 La Chapelle Glain

Vous souhaitez des tickets, n'hésitez pas à contacter Emilie HENRY au 06.27.09.08.28

Les collectes des papiers continuent au local Rue du Flavier de 10h à 12h les :

- 15 février
- 15 mars
- 19 avril



Le RELAIS ACCUEIL PROXIMITE

Créé en 1999, pour que vivre en milieu rural ne soit pas synonyme d'isolement, le RAP est un lieu d'information, de partage et de convivialité au service des habitants des 10 communes des 2 anciens cantons de Moisdon-la-Rivière et de Saint-Julien-de-Vouvantes.

L'association a pour but de :

- **Fédérer** : favoriser la participation active des habitants du secteur.
- **Relier** : créer du lien entre les personnes et les générations.
- **Accompagner** : guider dans les démarches administratives, aider par l'accompagnement scolaire, être conduit par le transport solidaire, profiter des sorties à la journée.
- **L'association composée de 4 salariés, 23 administrateurs, 7 commissions, 97 bénévoles et de nombreux intervenants extérieurs, permet de proposer de nombreuses activités diverses et variées :**
- **AUX ADULTES** : Nombreux ateliers réguliers (marche détente, sophrologie, langue des signes française, bouger au féminin, posture & mouvement, pause créative, cuisine, tricot, couture, après-midi de temps part 'agés, histoire de (mémoire), dessin & peinture), ou stages (bricolage, modelage, vannerie, repair café (atelier de réparation) tablette, informatique).
- **ENFANTS** : atelier cuisine, accueil du mercredi, centre de loisirs, sorties pendant les vacances scolaires.
- **JEUNES 12/16 ans** : de nombreux projets mis en place, comme les débateurs (sujet proposé qui permet d'échanger sur divers thèmes et ainsi se positionner dans son choix).
- **PARENTALITE** : ateliers parents-enfants, groupe vacances, matinées d'échanges et de formation.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter au 02.40.55.59.32, ou à consulter notre site : <http://www.rap-relais-accueil-proximite.fr/>

Relais Accueil Proximité - Manoir de la Renaudière
7, Rue Sophie Trébuchet 44670 PETIT AUVERNE



Repair Café
Jeter ? Pas question !

Samedis 25 janvier, 22 mars et 24 mai 2025 de 9h30 à 12h

Salle polyvalente, rue du Château, La Chapelle Glain

Le principe ?

Apportez vos objets en panne ou cassés (petit électroménager, petit matériel thermique, matériel informatique, téléphonie et vêtements) afin de les réparer avec l'aide de réparateurs bénévoles !

Réparation dans la limite des compétences, autrement possibilité d'être dirigé vers des professionnels

Sans inscription mais si possible merci de contacter le RAP auparavant, pour préciser vos besoins.

Association Relais Accueil Proximité
7 Rue Sophie Trébuchet 44670 Petit-Auverné
02.40.55.59.32 / rap.relais-accueil-proximite@orange.fr

Loire Atlantique, Carrefour, M, Carrefour, RAP

APRES-MIDI JEUX INTERGENERATIONNEL

Judi 20 février

DE 14 H A 17 H 00

SALLE DES LOISIRS

Les enfants peuvent apporter des jeux

GOUTER OFFERT

RESERVE AUX ENFANTS DE LA CHAPELLE-GLAIN A PARTIR DE 4 ANS

ETAT CIVIL de l'année 2024

Naissances



- Tom DUPIN né le 11 janvier 2024 à NANTES - Impasse des Lys
- Lilou BEDUNEAU née le 2 février 2024 à CHATEAUBRIANT - Auzillé
- Côme BARTHE né le 29 février 2024 à CHATEAUBRIANT - La Gautrais
- Malone SOURISSE né le 29 mars 2024 à CHATEAUBRIANT - La Grande Haie
- Chloé CHEVALIER née le 26 avril 2024 à CHATEAUBRIANT - La Grande Chauvière
- Izéa GOUSSEAU née le 13 juin 2024 à CHATEAUBRIANT - Rue de l'Ecole
- Luna LECOMTE née le 28 août 2024 à CHATEAUBRIANT - Les Blaizières
- Gabriel GRANDCHAMP BOUTTE né le 28 novembre à CHATEAUBRIANT - Rue Principale
- Gioya DELALANDE née le 29 décembre à VANNES - Rue du Pressoir

Mariages



- M. Mickaël GONTIER & Mlle Pauline ORENGO
mariés le 21 septembre 2024
- M. Loïc BOURSIER & Mlle Rosanne MARTIN
mariés le 25 septembre 2024

Décès



- M. Bruno BERTHELOT décédé le 6 février 2024 à l'âge de 57 ans
- M. Jean-Pierre GAUDIN décédé le 28 février 2024 à l'âge de 74 ans
- M. Samuel SINCLAIR décédé le 29 février 2024 à l'âge de 83 ans
- Mme Marie-Louise CRESPIIN née HEAS décédée le 22 mars 2024 à l'âge de 88 ans
- M. Eric George MASSINGHAM décédé le 27 mars 2024 à l'âge de 84 ans
- M. Denis CROSSOUARD décédé le 6 avril 2024 à l'âge de 98 ans
- M. Emile BECHNIK décédé le 8 avril 2024 à l'âge de 93 ans
- M. Paul BRILLET décédé le 13 avril 2024 à l'âge de 75 ans
- M. Gérard HUBERT décédé le 3 juin 2024 à l'âge de 78 ans
- Mme Marcelle POULAIN née GELINEAU décédée le 10 juillet 2024 à l'âge de 99 ans
- M. Paul DUGUE décédé le 21 septembre 2024 à l'âge de 74 ans
- Mme Marie-Louise BURIN née VIGNERON décédée le 1^{er} octobre 2024 à l'âge de 97 ans
- Mme Paulette GAUBERT née VIAU décédée le 4 octobre 2024 à l'âge de 93 ans
- M. Jean JUVIN décédé le 26 novembre 2024 à l'âge de 89 ans
- M. Gilbert GONTIER décédé le 27 novembre 2024 à l'âge de 76 ans

** Les naissances, mariages et décès pour lesquels les personnes et familles n'ont pas donné leur accord pour une parution dans la presse n'apparaissent pas dans cette page.*

Pour le prochain bulletin municipal, vos articles sont à déposer
avant le 15/03/2025
Au secrétariat de la Mairie ou par mail : comunelachapelleglain@wanadoo.fr